

Titre d'emploi :	Électromécanicien de production
Horaire :	Soir – lundi au jeudi - 16h à 2h30
Salaire :	20.86\$ à 25.05\$ Prime de soir : 0,85\$/h Boni pouvant atteindre 2000\$ par année.
Localisation :	253 Rue des Menuisiers, Saint-Germain-de-Grantham, QC J0C 1K0.

Chez Annexair, notre objectif quotidien est de combiner les efforts collectifs de nos 285 talentueux employés dans l'atteinte d'un seul et unique but; dépasser les attentes de nos clients envers nos produits.

Nos esprits allumés qui suivent les nouvelles tendances technologiques et poussent la créativité de chacun à se dépasser créent un environnement unique et vivant. Vous êtes la perle rare qui incorpore une énergie connectée sur les nouvelles tendances technologiques et vous recherchez à vivre de nouveaux défis stimulants. Vous êtes la personne que l'on cherche!

SOMMAIRE

Sous la supervision du contremaître, l'électromécanicien de production conçoit, fabrique et installe les panneaux électriques dans l'unité de ventilation. Il effectue également le filage et le branchement des composantes dans l'unité, tout en s'assurant

PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS :

- Déterminer l'emplacement, fixer et identifier les composantes de contrôle sur le panneau électrique et des pièces électriques;
- Filer et brancher les composantes à l'intérieur du panneau;
- Procéder aux vérifications du filage, en effectuant des tests de continuité;
- Effectuer l'installation mécanique des composantes électriques selon les normes;
- Effectuer le filage des unités et des sous-assemblages et effectuer les vérifications requises;
- Effectuer les branchements électriques, puissance et contrôles;
- Effectuer toute autre tâche connexe à la demande du superviseur.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Diplôme d'études professionnelles en électromécanique de systèmes automatisés (DEP);
- Aisance à travailler en hauteur;
- Bonne dextérité manuelle;
- Capacité à lire et interpréter des plans;

AVANTAGES :

- Assurance collective;
- Bonus après 1 an 2000\$;
- Bonus trimestriel;
- Vêtements fournis;
- Congés personnels;
- Programme d'aide aux employés;
- Club social;
- Environnement de travail ultra propre et usine climatisée;
- Prime pour référence d'employés.

Les mois pour le calcul des bonis correspondent à des heures travaillées à temps plein.

*annex***Air**